LES COURSES DANS LA RÉGION

Notre Calendrier mensuel

D'après le Calendrier Sportif des Sociétés de Courses du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne, saison 1935, que nous avons publié dans nos éditions du vendredi 18 janvier, voici les réunions de courses prévues pour le mois de JUILLET :

Samedi 6 et Dimanche 7. — Amiens
Dimanche 7. — Béthune et La Capelle.
Dimanche 14. — Le Croisé-Laroche (clôture annuelle), Le Touquet-Paris-Plage et Saint-Pol-sur-Ternoise
Dimanche 21. — Abbeville, Malo-les-Bains et Pont-d'Ardres.
Dimanche 28. — Le Touquet-Paris-Plage, Calais et Wallers (?).

HIER, A MAISONS-LAFFITTE

PREMIERE COURSE. — 1. Star Fish (W. Sibbritt) ; 2. Baker Pasha (A. Chéret) ; 3. Kanish (J. Laumain). — G., 50.00 ; pl., 29.00 ; 28.50 ; 37.00. — Pas couru : Senfeb, Le Pyla.

DEUXIEME COURSE. — 1. Magicienne (A. Dupuit) ; 2. Générality (R. Leurson)) ; 3. Petite Main (G. Dufore). — Gagn., 39.50 ; pl., 13.50 ; 14.50 ; 15.00. — Pas couru : Demi Solde, Noribumbria.

TROISIEME COURSE. — 1. La Poralée (F. Rochetil) ; 2. Isnik (M. Lolliérou) ; 3. Kirghiz (R. Brethes). — G., 38.50 ; pl., 14.00 ; 12.50 ; 15.50. — Pas couru : Jean Nénaui, Belle au Bois, Bougie Rose, Grain de Café, Persan, Scoth Hal, Voltaire, Dauphin de France, Bagnoles, Rapidoto.

QUATRIEME COURSE. — 1. Rodéo (R. Brethes) ; 2. Ingré (J. Rosso). — Gagn., 19.50 ; pl., 11.00 ; 22.50. — Pas couru : Lorenzo de Medici.

CINQUIEME COURSE. — **Courte Max de Rivaud gagnante** : 1. Athéna (R. Keiser) ; 2. Kanusha (W. Sibbritt) ; 3. Maximall (M. Morillon). — Gagn., 25.00 ; pl., 16.50 ; 10.50 ; 30.50. — Pas couru : San Juan, Donine, Elincelant, Brunet, Menhir, Saumon de Loire.

SIXIEME COURSE. — 1. Tonia (R. Brethes) ; 2. Lorenzo de Medici (N. Kriegelstein) ; 3. Margarita II (R. Vonwill). — Gagn., 107.50 ; pl., 26.50 ; 18.00 ; 25.50. — Pas couru : Trappe, Halcyone, Manaweed, Monteudin, Simonie.

SEPTIEME COURSE. — 1. Florival (R. Bates) ; 2. Clair Matin II (C. Joiner) ; 3. Joyeuse (R. George). — G., 27.00 ; pl., 10.00 ; 17.50 ; 101.00. — Pas couru : Le Clair de Lune, Cadeau, Vanina, Litta, Amandlue, Stenobée, Broadstule, Sangaride.

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Voici les résultats enregistrés hier : Miss Hartigan bat Miss Round, 4-6, 6-4, 6-3 ; Mrs Sperling Danemark bat Miss Stammers, 7-5, 7-5 ; Mrs Wills Moody bat Mme Mathieu, par 6-3, 6-0.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Voici les premiers résultats de cette épreuve disputée sur les courts du Stade Roland Garros, à Paris :

Simples Messieurs. — Premier tour : Martin Plaa (France) bat Bertenic (France), 6-0, 6-0, 6-1 ; Ed. Burke (Irlande) bat Bacque (France), 3-6, 6-4, 6-3, 6-2 ; Ramilion (France) bat Longuemare (France), 6-2, 6-3, 2-6, 6-0 ; Bajusz (Hongrie) bat Machu (France), 75, 4-6, 6-3, 2-6, 6-3 ; Hemmes (Hollande) bat Tissot (France), 6-1, 6-1, 6-3 ; Nusslein (Allemagne) bat Petit (France), 6-2, 6-1, 6-2 ; Albert Burke (Irlande) bat Roggen (Suisse), 6-1, 6-1, 6-1 ; Colliard (France) bat Canavèze (France), 3-6, 7-5, 6-1.

Deuxième tour : Tilden (E.-U.) bat Wissault (France), 6-1, 6-2, 6-1.

Double Messieurs. — Premier tour : Albert Burke-Nusslein (Irl.-Allemag.) battent Henrion-Longuemare (France) ; Canavèze-Gainero (France) battent Colliard-Tissot (France).

Double Messieurs. — 1er tour : Estrabeau-Wissault (Fr.) battent Bacqué-Machu (Fr.), 6-1, 6-3, 6-0.

Simple Dames. — Miss H.J. Jacobs (E.U.) bat Miss J. Jedrzejowska (Pologne) 6-1, 9-7.

Doubles Messieurs. — J.-H. Crawford-A.-K. Quist battent R.-J. Ritchie-N. Sharpe 6-1, 6-0, 6-1 ; G. Collins-F.-H.-D. Wilde battent H.S. Hillier-D.-H. Wilmiana, 6-3, 6-4, 6-4 ; E. Maier-S.B. Wood battent A. Martin Legeay-J. Leaueur, 2-6, 3-6, 6-4, 6-4, 6-2.

Doubles Mixtes. — M. Bernard-Mlle de Alvarez battent D.-H. Williams-Miss S.-G. Chutir, 6-1, 6-2 ; N.-G. Farquharson-Miss R. Hardwick, battent J.-F.-G. Lyaught-Mrs Satterthwaite, 6-2, 7-5 ; H. Nish Mura-Miss S. Noël battent d'Andrews-Miss J.C. Ridley, 6-2, 5-7, 6-4 ; H.C. Hopmon-Mrs H.C. Hopman battent H.-F. David-Mrs J.-B. Pittman, 8-6, 6-3 ; W. Musfrove-Miss F.-K. Scott battent F. Kukuljedic-Mrs W.-G. Low, 7-5, 6-3 ; H.-W. Austin-Miss A.-M. Yorke, battent W.-F. Freeman-Mrs W.F. Freeman, 6-3, 6-4.

COLOMBOPHILIE

Les Grands Concours de pigeons voyageurs

Aujourd'hui, en paniers pour ANGOULÊME

International, à Roubaix

C'est aujourd'hui mercredi que les colombophiles des arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Bethune, et Hazebrouck, ainsi que les amateurs belges compris dans le rayon de Tours à Dottignies, seront invités à enloger au concours international d'Angoulême organisé par le Cercle Union de Roubaix.

L'énoncé seul des 15.000 francs de prix d'honneur et d'excellence suffit à édifier amplement les « coulonneux ». 250 prix de 20 fr. ; 500 fr. à la 1re série de 3 désignés par 5 inscrits ; 300 fr. à la 1re de 2 non désignés ; 200 fr. à la 2e et 100 fr. à la 3e série plus 28 séries de 50 fr. (une par amateur). Les prix d'excellence, comprenant un lot important d'objets d'art de valeur seront joués par pigeon seul et par séries de 2 sur 5 désignés. Pour participer à ces prix, une seule mise obligatoire de 10 fr. est nécessaire et cela nou paraît bien minime, étant donné la valeur des prix qui sont offerts. — Un fauteuil-lit, d'une valeur de 1.300 fr. sera joué à la 1re série de 2 non désignés, mise 2 fr.

De plus, dans le doublage français, un couple de jeunes cochons seront joué gratuitement à la 1re série de 2 sur 5 désignés dans ce doublage.

Colombophiles qui désirez de beaux et grands concours, vous voici servis suivant vos désirs, et surtout n'oubliez pas qu'un seul amateur ne peut enlever qu'une série d'honneur, ce qui augmente considérablement les chances de chacun.

Angoulême, comme nous le disait dernièrement M. Georges Vandewiele, un des distingués dirigeants du Cercle Union de Roubaix, est la distance à la portée de tous les colombiers. Tous les ans, ne voit-on pas des pigeons de 4 mois franchir cette distance et devenir par la suite des pigeons de grand fond.

Aucun n'hésitera donc plus à enloger aujourd'hui dans l'un des sièges suivants à LENS, chez M. Fernand Lesne, rue Thiers ; à LILLE, à la Concorde, 10, rue de Pas ; à ROUBAIX, cercle Union, café Pandore, rue Pauvrée ou à TOURCOING café Delvoye, Les Belges le feront au Casino de MOUSCRON ou au Club, à TOURNAI.

L'Angoulême international 1935 est appelé à un grand succès et nous sommes certains qu'il répondra largement aux espérances des dirigeants, tant est alléchante la longue liste des prix en même temps que la répartition en est équitable.

Petits amateurs, ne laissez pas passer cette unique occasion de vous distinguer, et nous ne pouvons que vous souhaiter de triompher pleinement !..

Les résultats complets de BIARRITZ

(doublage français)

Au jour le jour nous avons tenu nos lecteurs au courant des rentrées du concours international de Biarritz. Voici, sujourd'hui le classement dans le doublage français. Rappelons que ce concours fut lâché samedi 22 juin à 6 h. :

1. Paget (Carvin) 11p. ; 2. Delgstte (Tourcoing) 1p. ; 3. Vanoutryve (Roubaix) 5p. ; 4. Paget (Carvin) 11p. ; 5. Lemichez (Sainghin) 6p. ; 6. Wibaux H. (Roubaix) 5p. ; Roussel (Roubaix) 5p. 8. Bouckson (Tourcoing) 4p. ; 9. Obert (Dorignies) ; 10. Maheux (Sainghin) 5p. ; Paget (Carvin) 18p. ; Galiégue (Wallincourt) 15p. ; 13. Savelon (Warenton) 7p. ; 14. Caudrelier (Jolimetz) 10p. ; 15. Galiégue (Wallincourt) 5p. ; 16 Savelon (Warenton) 7p. ; 17. Desrousseaux (Tourcoing) 5p. ; Cayet (Berlancourt) 6p. ; 19. Gadenne (Roncq) 3p. ; 20. Demilly (Aulnoye) 10p. ; Cordier (St-Rémy) 10p. ; 22. Leman (Tourcoing) 8p. ; 23. Masson (Dechy) ; 24. David (Comines) 10p. ; 25. Delfolie (Cambrai) 11p. ; Rousseau (Tourcoing) 3p. ; Lefebvre (Tourcoing) 3p. ; Sion Robert (Tourcoing) 9p. ; Revaux (Louvignies) 5p. — 30. Dsvid (Comines) 6p. Maheux (Sainghin) 3p. ; Vansteenkiste (Halluin) 2p. ; Roussel (Roubaix) 1p. ; Ducornetz (Tourmignies) ; Ch. Delecroix (Marcq-en-Barœul) ; Roussel (Roubaix)

Bouquets : Evrard (Douai) ; Baelde de Wasquehal ; Delducques de Wambrechies ; Duquesnoy de Berlaimont ; Lefebvre de Tourcoing ; Février de Wavrin ; Lemichez de Sainghin ; Hette de Carvin et Obert de Dorignies.

Le 1er pigeon dimanche à 15 h. 46' 40 distance 852 km. 632. Le dernier mardi à 10 h. 10' 2" ; distance 878 km. 047.

COURSE A PIED

LE TOUR DE SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

Voici les résultats techniques de cette épreuve disputée dimanche dernier :

Seniors, 8 km. — 1. Courtecuisse, St-Amand, 18' 08" 1/5 ; 2. Levandoski, Aniche ; 3. Ruant, A.G.T. ; 4. Hurtrez, Annequin ; 5. Hars, Fretin ; 6. Fougerol, Aniche ; 7. Herlem, Armentières ; 8. Duriez, Fournes ; 9. Vestrepen, Mons-en-Barœul ; 10. Cassez, A.S.C.H. ; 11. Hugot, A.C.T. ; 12. Demory, A.G.T. ; 13. Haquette, B.C. Orchies ; 14. Veckeman ; 15. Tournemaine, Sainghin-en-Mélantois ; 16. Delbart, Baisieux.

Juniors, 4 km. 500. — 1. Fache, A.S.C.H., 15' 01" 2/5 ; 2. Flacheron, A.S.C.H ; 3. Coudé, A.G.T. ; 4. Faille, A.G.T. ; 5. Quintard, Sainghin-en-Mélantois ; 6 Delaplace, Mons-en-Barœul ; 7. Hoet, Sainghin-en-Mélantois ; 8. Delpisce, A.G.T. ; 9. Lentremy, A.G.T. ; 10. Muquet, A.G.T. ; 11. Ongenaert, A.G.T. ; 12. Robette, A.G.T.

JEU DE BALLE AU GANT

A DENAIN, LES BLANCS-BECS REMPORTENT UNE NOUVELLE VICTOIRE SUR VALENCIENNES PAR 15 JEUX A 13

Favorisée par un temps splendide, la lutte qui mettait aux prises, sur la place Baudin, à l'occasion de la ducasse, les équipes des Blancs Becs et de Valenciennes a obtenu un plein succès.

Valenciennes avait une revanche à prendre, mais pas plus qu'hier ses représentants n'ont réussi à vaincre leurs coriaces adversaires et cependant, à certains moments, avec un peu plus de confiance en eux-mêmes, ils auraient pu remporter la victoire.

A la première pause, les Blancs Becs qui réussissent mieux que Cressin, vont au repos avec 5 jeux pour 2.

Le vent violent souffle dans le sens du ballodrome, contre la livrée et les balles tamisées sont nombreuses. Ranson, au cours de cette manche, reprend quelques balles difficiles et se fait applaudir.

Au cours de la deuxième manche, les Valenciennois changent leur formation. Dequivy et Dubois prennent les cordes, Jean Dequivy le petit milieu, Lacroix le grand milieu et Cressin devient foncier. Celui-ci, taquiné par Renson, Tilman et consorts, tamise quelques balles, ce qui redonne confiance à l'équipe et le deuxième repos est atteint avec 10 jeux pour les Blancs Becs à 6 jeux pour Valenciennes.

La troisième manche est palpitante au possible. Les beaux coups sont nombreux de part et d'autre et l'on voit Dubois égaliser à 12 jeux. Les quarante à deux sont nombreux et finalement les Blancs Becs, pour la sixième fois, remportent la victoire, laissant leurs adversaires à 13 jeux.

Dimanche, sur le ballodrome des Acacias, les mêmes équipes se retrouveront en présence.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LE CONCOURS D'EXCELLENCE DE LA FÉDÉRATION DES JARDINS OUVRIERS DU NORD DE LA FRANCE

Ils ont commencé hier par une visite de jardins de l'agglomération de Lille - Roubaix

La Fédération des Jardins Ouvriers du Nord de la France que préside M. Robert THIRIEZ, compte actuellement 176 sociétés avec 65.000 jardins. Elle organise, chaque année, à cette époque, un grand concours d'Excellence entre toutes ses Sociétés adhérentes. Chaque société propose un ou deux jardins et, dans le mois précédant le concours, une visite inopinée y est faite par un jury désigné par la Fédération et qui accepte ou non la présentation au Concours d'Excellence.

Les résultats du Concours de l'an dernier furent très intéressants et s'avérèrent de nature à stimuler l'activité des meilleurs jardiniers. La formule est d'autant plus engageante que les lauréats classés « Excellence » trois années consécutives recevront de la Fédération une coupe fédérative, seront hors Concours Fédération et deviendront membres du jury.

Les membres du jury au groupe de jardins Le Blan, à CANTELEU. On voit au centre, M. CAMBAY, Secrétaire de la Fédération ayant à sa droite : MM. CUNY et CARETTE ; à sa gauche : MM. LENFANT et GUILLAUME.

La visite du Jury

C'est donc, hier, que le jury d'Excellence a commence la visite de jardins dc l'agglomeration Lille-Roubaix.

M. CAMBAY, secrétaire de la Fedération, avait donné rendez-vous place de la Gare un peu avant 8 heures aux membres du jury : MM. CUNY, conservateur des Jardins du Luxembourg auquel étaient adjoints MM. LENFANT, professeur Régional d'Horticulture ; WARGNIEZ, jardinier-chef de la Ville de Roubaix ; Etienne BERNARD, jardinier-chef des Hospices de Roubaix et GUILLAUME, directeur honoraire des Jardins des Mines de Dourges.

La visite commença par un jardin de grande surface attenant à une habitation à M. Narcisse JOUY, du Groupe de l'Hippodrome, à *Lambersart*.

M. DEPUIT, conseiller technique des Jardins Ouvriers de Lambersart, conduisit ensuite les membres du jury au groupe de Canteleu où ils furent reçus par M. SLEGHEM, président du Groupement et adjoint au maire de Lambersart. Là, un retraité des tramways, M. Augustin THELLIEZ, a aménagé un très bel ensemble comprenant de nombreuses variétés de fruits et légumes.

Un arrêt au groupe des Etablissements Léon Crépy, groupe « Mon Jardin », groupe très bien situé et dont M. HERBAUT, directeur, fait les honneurs.

A *Canteleu-Lomme*, deux jardins sont visités au groupe des Etablissements Nicolle, sur un terrain qui, il y a quatre années, n'était qu'une briqueterie abandonnée. Tout était à faire et les membres du jury n'ont pas ménagé leurs félicitations à un effort aussi tenace que méritoire. Pour ne pas perdre un pouce de terrain, on y a ramé de haricots entre des rails de Décauville. Les jardiniers se sont improvisés puisatiers et ont installé un puits à godets.

A Lille-Canteleu, sur les terrains de l'Association Le Blan, quatre parcelles sont visitées, celles de MM. Ducroquet, Roggeman, Dufour et M. Szenvezyck.

Les visiteurs sont reçus au groupe Le Blan par M. CARETTE, directeur des Etablissements et au groupe de l'Imprimerie Danel par M. Marcel LIAGRE

Un hommage à M. L. Watine

Il est 11 heures. Les membres du jury n'ont pu, en raison d'un programme arrêté depuis plusieurs jours, se rendre aux funérailles de M. Louis WATINE, qui ont eu lieu à la même heure à *Roubaix*. M. Louis Watine, qui était président de la Fédération des Jardins Ouvriers de Roubaix et animateur de nombreuses œuvres sociales, a rendu d'immenses services à la Fédération du Nord des J. O.

M. CAMBAY, après avoir rendu hommage à sa mémoire, demande une minute de recueillement.

A travers les jardins

Nous ne poursuivrons pas le détail de ces visites qui ont été activement et très complétement menées au cours de cette première journée : à *Loos* (Groupe Delebart-Mallet) ; à *Loos-Ennequin* (Groupe Thiriez) ; au Groupe de la distillerie Flourent à *Loos* ; à *Wambrechies* (Groupe Nicolle).

Dans l'après-midi, aux Jardins Ouvriers de *Linselles* ; puis aux Jardins Populaires de Roubaix (rue de Constantine), à *Wattrelos*, *La Madeleine* et *Lille* où le retour eut lieu à 19 heures.

Les visiteurs, membres du jury se sont déclarés enchantés des résultats de cette première journée. Les mérites de ces jardiniers d'élite ont été pour ainsi dire épluchés car, dans cette classe supérieure, leur ingéniosité rend forcément les cotations délicates.

MM. CUNY et LENFANT, notamment, ont constaté avec plaisir qu'il était tenu comptel de l'ensemble de leurs observations sur la présentation de jardins à nombreuses variétés, à cultures intercalaires ; sur la nécessité de l'assolement comme sur la répartition harmonieuse de l'agréable et de l'utile.

Les deux séances de la journée furent coupées par un déjeuner intime et cordial au cours duquel M. CAMBAY apporta les remerciements de la Fédération du Nord à tous ceux qui l'aident dans sa tâche.

Le programme d'aujourd'hui

A *7 h. 45* : Départ de Lille.

A *8 heures* : Visite des Jardins de l'Association des J.O. de *Ronchin*.

A *9 h. 30* : Visite des Jardins de l'Œuvre des J.O. de la Sociétés des Mines de *Lens*.

A *12 heures* : Déjeuner à *Lens* (Buffet de la Gare).

A *15 heures* : Visite des Jardins de la Société d'Horticulture du Douaisis.

LE CALCUL DES PRIMES DE STOCKAGE DU BLÉ

Le « Journal officiel » publie le décret suivant :

« Art. 1er. — L'échelonnement des ventes des coopératives agricoles titulaires de contrats de stockage à vente échelonnée sera déterminé forfaitairement, dans les conditions de l'article 2, par périodes trimestrielles décomptées à partir du 16 janvier 1935.

» Art. 2. — A la fin de chaque période trimestrielle, le ministre de l'Agriculture établira le total des quantités de blé que l'ensemble des coopératives a été autorisé à écouler.

» Pour la vente à la meunerie, ces quantités seront calculées conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 28 décembre 1934, du décret du 7 janvier 1935 et des textes qui pourraient modifier ces décrets.

» Pour la dénaturation et l'exportation, le ministre de l'Agriculture totalisera les contingents consentis aux coopératives par voie d'avis publié au « Journal officiel ».

» Les sorties de la période trimestrielle comprise entre le 16 avril et le 15 juillet 1935, comporteront les achats de blé par l'Etat, évalués à 14 p. 100 du montant total des contrats.

» Art. 3. — Des arrêtés du ministre de l'Agriculture et du ministre des Finances fixeront, à la fin de chaque période trimestrielle, les quantités devant servir de base au calcul des primes ».

LE PAIEMENT DES PRIMES DE STOCKAGE, DE DÉNATURATION ET D'EXPORTATION

Conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi du 26 mars 1927, le règlement des primes de stockage et de dénaturation de blés ainsi que les remboursements de droits de douane accordés aux exportateurs de blés et de farine doivent obligatoirement, lorsque la somme à payer est supérieure à 3.000 fr., être effectués par virement à un compte du bénéficiaire et non par versement en numéraire.

Ces modalités de paiement continueront à être strictement respectées pour toutes les primes de l'espèce dues par l'Etat à des sociétés.

De plus, les particuliers qui, jusqu'alors, bénéficiaient d'une tolérance permettant le paiement en numéraire des sommes inférieures à 10.000 fr., sont informés que, dorénavant et pour les autorisations nouvelles qui leur seront délivrées, le règlement des primes sera effectué par virement lorsque le montant des créances excédera 3.000 fr. Les sommes dues ne pourront leur être payées que par l'imputation au crédit d'un compte ouvert à leur nom :

Soit dans les écritures d'un comptable du Trésor ;

Soit dans les écritures d'une succursale de la Banque de France ou d'une banque ayant un compte ouvert à la Banque de France ;

Soit dans les écritures d'une caisse de crédit agricole ayant un compte ouvert à la Banque de France ;

Soit dans un bureau de chèques postaux.

Toutefois, pour les autorisations demandées avant le 30 juin et dont les bénéficiaires sont des particuliers, le règlement des primes de dénaturation ou les remboursements afférents à l'exportation compensatrice des blés et farines ne seront obligatoirement effectués par virement de compte que pour les sommes excédant 10.000 francs.

Le plus efficace des remèdes

Il n'existe pas de remède plus efficace que la Poudre Louis Legras pour calmer instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, suite d'influenza et de pleurésie Les rhumes négligés guérissent de même rapidement par l'emploi de cette Poudre merveilleuse qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Prix de la boîte 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

9314

LE CONGRÈS DES PETITS COMMERÇANTS

Le Bloc du Petit Commerce vient de terminer son Congrès trimestriel à son siège parisien, 54, rue Saint-Lazare.

Des délégués de tous les coins de la France y assistaient, notamment Brest, Troyes, Clermont-Ferrand, Vierzon, Bordeaux, Lyon, Vichy, Drôme-Ardèche, Saint-Etienne, Tours, Charenton, Perpignan, Dijon, Paris et région parisienne, etc., etc...

Trois questions étaient à l'ordre du jour : prix uniques, décrets-lois, ventes foraines.

Après études et accords, les délégués furent reçus à la Chambre des députés par le groupe parlementaire de défense du petit commerce et au Sénat, par le groupe similaire des sénateurs amis des petits commerçants.

En ce qui concerne les prix uniques, la proposition de projet de loi élaborée par le Bloc eut l'assentiment unanime des parlementaires. Une délégation, conduite par M. Odin, sénateur, secrétaire du groupe de défense du petit commerce, fut reçue par M. Bonnet, ministre du Commerce, qui, très intéressé par cette proposition, demanda les documents pour les faire étudier par ses services.

Conduite par M. Félix, député, président du groupe de défense à la Chambre, une autre délégation fut reçue à la présidence du Conseil, au ministère des Finances, et put y présenter les légitimes revendications du petit commerce.

Les conseillers fiscaux des groupements adhérents au Bloc eurent un long entretien avec M. le directeur des contributions directes, et emportèrent la certitude d'une amélioration prochaine aux décrets-lois.

Enfin, M. Laurent-Eynac, ministre des Travaux publics, reçut des délégués qui lui exposèrent les doléances des petits transporteurs en commun, menacés par l'accord du rail et de la route ; des petits industriels et artisans, trop souvent évincés dans les adjudications par l'importance exagérée de celles-ci.

Les délégués eurent l'occasion d'entendre les conférenciers sur les bons Valor et la monnaie de remplacement ; sur le franc, sa défense ou son alignement possible ; sur le problème des grands travaux, etc...

Ils furent reçus par plusieurs personnalités politiques, dont M. Paul Reynaud ; visitèrent la Monnaie, etc...

La prochaine réunion est fixée au mois de novembre prochain, toujours au siège du Bloc du Petit Commerce, à Paris, 54, rue Saint-Lazare.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 2. — Viandes : Bœufs : Quartier derrière 6.50 ; devant, 1.25 ; Aloyau, 12.25 ; Cuisses 6.50 ; Train entier, 7. — Veaux : 1re qualité, 8.50 ; 2e, 6.95 ; Pan Cuisseau, 9.50. — Moutons : 1re qualité, 12 ; 2e, 9.70 ; 3e, 7.45 ; Carrée Paris, 22 ; Epaule, 7. — Porcs : 1re, 7.15 ; 2e, 5.85 ; Filets, 9.50 ; Jambons, 8.50 ; Lard, 2.25. — Beurres : Laiteries Normandie, 7.85 ; Charente Poitou Touraine, 8.75 ; Malaxés Normandie, 6.75 ; Malaxés Bretagne, 6.25. — Œufs : Picardie et Normandie, 2.55 ; Bretagne, 2.35 ; Poitou, 3.10. — Fromages : Brie moyen, 0.35 ; Camembert Normandie, 0.75 ; Dieves, 0.50 ; Pont-L'Evêque, 0.85 ; Port Salut, 5 ; Gruyère et Comte, 6.50. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 9 ; Fermes, 6.75 ; Lapins morts, 8.50 ; Dindonneaux, 16 ; Oies, 7 ; Poulets Nantais, 17.25 ; de Bresse, 20.50 ; Poules de Bretagne, 10.25. — Poissons : Barbues, 8 ; Bars, 19 ; Homars vivants, 13 ; Langoustes vivantes, 20 ; Maquereaux Français gros, 2.25 ; petits, 3.50 ; Merlans brillants, 3.50 ; ordinaires, 1.50 ; Raies, 1.50 ; Sardines salées Bretagne, 20 ; Fraîches, 30 ; Soles, 16 ; Moules Teigny, 0.70.

A PARIS, 2. — Clôture. — Blés, disp., cote officielle, 78. — Mais : Tous incotés. — Avoines : Tendance calme, disp. cote officielle 47 : cour., 43.25 payé : proch., 45.25 payé : sept., 46-46.50 ; 3 août, 46.25 payé ; 3 sept., 47.25-47.50 ; 3 d'oct., 48-48.25 ; 3 de nov., 48.50-48.75 ; 3 de déc., 49 payé.

A PARIS, 2. — Sucres. — Clôture. — (Marché à terme). — Tendance lourde, Courant, 187.50-188 payée : prochain, 188-188.50 payée ; sept., 184.50-185 ; 3 d'oct., 181-181.50 ; 3 de nov., 181.50-182 payés, cote officielle, 188 à 189.

Alcools libres. — Tendance plus calme, courant, 427.50 payé ; prochain, 435 payé ; sept., oct., 3 d'oct., nov., déc., et 3 de nov., incotés.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE. — **Clôture.** — Tendance calme ; Juillet, 109.75 ; août, 110 ; septembre 113.25 ; octobre, 113.25 ; novembre, 113.25 ; décembre, 115.50 ; janvier, 115.50 ; mars, 117 ; avril, 117.25 ; mai, 117.25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Armentières, 1er. — Au marché du lundi 1er juillet, le beurre a été vendu de 5 à 6.50 la livré ; les œufs, de 8 à 8.75 le quarteron ; les canetons de 3 à 4 fr. ; les canards à partir de 4 fr. et les poulets à partir de 5 fr.

A Bruay-en-Artois, 2. — Beurre, 4.50 à 5.75 la livre ; œufs, 9 fr. le quarteron ; pommes de terre, 6.75 ; poulet, 16 à 25 fr. p. ; 30 à 50 fr. ; poulets, 14 à 30 fr. la c. ; camemberts, 250 la b. ; gruyère, 16 fr. ; roquefort, 18 fr. ; hollande, 9 à 20 fr. le kilo.

A Le Coteau, 2. — Beurre, 6 fr. la livre ; œufs, 0.40 p. ; fromage blanc frais du pays, 1.50 le k. ; pommes de terre, 1 fr. le k. ; choux-fleurs, 2.50 à 3 fr. p. ; haricots secs, 3 et 3.50 le k. ; haricots verts 2.50 à 3 fr. la livre.

A Samer, 1er. — Il a été annexé au marché aux porcs : 250 porcelets, vendus de 40 à 60 fr. ; 60 porcs gras, de 3 à 3.75 le kilo vivant.

A Lens, 2. — Bœuf, 5 à 16 fr. le k. ; veau, 9 à 15 fr. le k. ; mouton, 14 à 20 fr. le k. ; porc, 8 à 10 fr. le k. ; beurre, 9 à 10.50 le k. ; œufs, 8 fr. le quarteron ; lapins clairs, 13 fr. le k. ; poulets tués, 16 fr. le k. ; gruyère, 12 à 16 fr. le k. ; hollande, 10 à 20 fr. le k. ; camemberts, 1.50 à 2.75 la b ; lait, 1.20 le litre ; pommes de terre, 0.50 à 0.75 le k. ; carotte, 0.50 la b. ; oignons, 1.75 le k. ; choux, 0.50 p. ; poireaux, 0.50 la b. ; haricots, 3.50 le litre ; pois, 1.50 le k.

A Béthune, 1er. — 32 chevaux de 2 ans de 2.000 à 4.000 fr. ; de travail, de 1.000 à 3.000 fr. ; 9 mulets, 800 à 1.500 fr. ; 3 ânes, 300 à 500 fr. ; 120 porcs coureurs, 80 à 200 fr. ; 91 laitons, 50 à 80 fr.

Cheval de 1re qualité, 1.25 à 1.50 le kilo sur pied.

HERNIE

RIEN n'est comparable, au point de vue efficacité et économie à la Méthode de

CLAVERIE

25 fois Grand Prix, Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions Universelles et Internationales.

234, faubourg St-Martin, PARIS

SUCCURSALES :
LILLE, 83 rue Nationale ;
DOUAI, 30 rue de Bellain ;
DUNKERQUE, 40 rue Alexandre III ;
VALENCIENNES, 20 rue Saint-Géry ;
ARRAS, 29 rue Saint-Aubert ;
BOULOGNE-SUR-MER, 6 rue Thiers ;
CALAIS, 33 rue Royale ;
tous les jours (sauf le dimanche), de 9 h. à 7 h.

Un éminent Spécialiste-Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h., à :

Hesdin, jeudi 4 Juillet, Hôtel de France.
Aire-sur-la-Lys, vendredi 5, Hôtel d'Angleterre
Péronne, samedi 6 (de 9 h. à 1 h.), Hôtel Saint-Claude
Hazebrouck, lundi 8, Hôtel du Nord.
Lens, mardi 9, Hôtel de la Paix (face la Gare).
Maubeuge, mercredi 10, Hôtel de la Poste (53 rue de France).
Fourmies, jeudi 11, Hôtel Jean Brognet (face la Gare).
Avesnes, vendredi 12, Hôtel Saint-Pierre (rue de Mons).
Saint-Omer samedi 13, Hôtel du Commerce).
Saint-Quentin, dimanche 21, Hôtel Moderne et du Commerce (en face le Palais de Justice).
Hirson, lundi 22, Hôtel de la Gare.
Guise, mardi 23, Hôtel de la Couronne.
Vervins, jeudi 25, Hôtel du Cheval Noir.

9011

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU 2 JUILLET 1935

Avoine blanche et ou jaune 47 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — 3 de septembre, 51 N.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première, dernière cotee et clôture. — Incotées

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées

Maïs jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Juillet, 43.75 F. ; 6 de juillet, 45 V. ; 4 derniers, 44.75 V.

Maïs jaune Maroc, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logée, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Juillet, 40 N. ; 4 derniers, 40 N.

Nitrate de Soude. 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Juillet, 180 A., 185 V. ; août, 180 A. ; 4 derniers, 180 A., 187.50 V. ; 4 de novembre, 180 A. ; 4 premiers, 180 A., 190 V.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Juillet, 50.50 A., 52.50 V. ; août, 50.75 A., 52.50 V. ; 4 derniers, 53.50 A., 54.50 V. ; 4 de novembre, 56 A., 57.50 V. ; 4 premiers, 57.50 V.

MARCHÉS DES COTONS

DU 2 JUILLET 1935

LE HAVRE. — Juillet, 243 ; août, 243 ; sept., 243 50 ; oct., 234.50 ; nov., 243 ; déc., 243 ; janvier, 243 ; fév., 242.50 ; mars, 242.50 ; avril, 242 ; mai, 242.50 ; juin 242.50 — Baisse, 9.50.

LIVERPOOL. — Baisse 7 pence.

NEW-YORK. — Hausse 4 à 6 points

Les marchés américains seront clos le 4 juillet (Indépendantce Day).

BOURSE D'AFFRETEMENT DE BÉTHUNE

Séance du 2 Juillet 1935

Beuvry-Arques, 280 t., 6.25. — Beuvry-St-Georges, 90 t., 14. — Beuvry-Douppes, 280 t., 33.50. — Bruay-Ardres, 100 t., 12. — Bruay-Beaumont-sur-Oise, 280 t., 25. — Bruay-Calais Bassins, 260 t., 10.25. — Bruay-Dunkerque Bassins, 280 t., 10.25. — Bruay-Limay, 280 t., 29. — Bruay-Loos, 280 t., 4.85 — Bruay-Péronne, 280 t., 21. — Bruay-Valenciennes, 270 t., 7.50. — Eleu-Rethel, 285 t., 25. — Fiers-Harnes, 280 t., 4. — Fiers-Reims, 280 t., 23.50 + 0.90. — Harnes-Auby, 280 t., 3.25. — Harnes-Roubaix quai d'Anvers, 280 t., 5.50. — Marles-Brêmes-lez-Ardres, 120 t., 12. — Marles-Bucy-le-Long, 280 t., 25. — Marles-Creil, T.E., 26.65. — Marles-Dunkerque Bassins T.E., 12. — Marles-Eclaron, 280 t., 27. — Marles-Ham, 280 t., 18.15. — Marles-Montataire, 280 t., 22.50. — Marles-Ruminghem 100 t., 13.50. — Meurchin-St-Quentin, 280 t., 16. — Meurchin-Tours-sur-Marne, 280 t., 25. — Oignies-Eppeville, 280 t., 17. — Pont-à-Vendin-Bourbourg, 280 t., 10. — Pont-à-Vendin-Créteil, 280 t., 33.50. — Pont-à-Vendin-Hennuin, 130 t., 12. — St-Amand-Châlons-sur-Marne, 280 t., 27.75. — Violaines-Calais Bassins, 280 t., 10.50.

Répartition du Tonnage

Région Paris, 1.380 t. ; Région Chauny, 1.120 t. ; Région Lille-